

MONTAGNE NOIRE

Les échos de la Communauté de Communes

N°5 / JANVIER 2016

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA MONTAGNE NOIRE

BROUSSES-ET-VILLARET
CAUDEBRONDE
CUXAC-CABARDÈS
FONTIERS-CABARDÈS
FOURNES-CABARDÈS
FRAÏSSE-CABARDÈS
LABASTIDE-ESPARBAÏRENQUE
LACOMBE
LAPRADE
LA TOURETTE-CABARDÈS
LASTOURS
LES CAMMAZES
LES ILHES
LES MARTYS
MAS-CABARDÈS
MIRAVAL-CABARDÈS
PRADELLES-CABARDÈS
ROQUEFÈRE
SAINT-DENIS
SAISSAC
SALSIGNE
TRASSANEL
VILLANIÈRE
VILLARDONNEL

Un NOUVEL ESPACE
ÉDUCATIF et de LOISIRS :

La PISCINE
INTERCOMMUNALE
de la MONTAGNE NOIRE



UN SITE INTERNET UTILE ET PRATIQUE
pour mieux vous servir

www.cdcmontagnenoire.fr

> **BROUSSES-ET-VILLARET**

Hôtel de Ville Bourg - 11390 Brousses et Villaret
04 68 26 51 79 04 68 47 89 71
E-mail : mairiebrousset-villaret@wanadoo.fr

> **CAUDEBRONDE**

Place des tilleuls - 11390 Caudebronde
04 68 26 54 43 04 68 26 54 43
E-mail : mairie.caudebronde@free.fr

> **CUXAC-CABARDÈS**

3 place Antoine Courrière - 11390 Cuxac-Cabardès
04 68 26 50 06 04 68 26 63 94
E-mail : mairiecuxaccabardès@wanadoo.fr
Site Internet : www.cuxac-cabardès.com

> **FONTIERS-CABARDÈS**

5 rue de la Mairie - 11390 Fontiers-Cabardès
04 68 26 52 61 04 68 26 63 72
E-mail : mairie.de-fontiers-cabardès@wanadoo.fr

> **FOURNES-CABARDÈS**

5 rue de la Mairie - 11390 Fontiers-Cabardès
04 68 77 16 65 09 57 19 22 74
E-mail : fournescabardès@free.fr

> **FRAISSE-CABARDÈS**

4 rue de la Mairie - 11600 Fraisse-Cabardès
04 68 26 51 69 04 68 26 54 20
E-mail : commune.fraisse.cabardès@orange.fr

> **LA TOURETTE-CABARDÈS**

Le Village - 11380 La Tourette-Cabardès
04 68 26 33 92 04 68 26 33 92
E-mail : mairiedelatourettcabardès@orange.fr

> **LABASTIDE-ESPARBAÏRENNQUE**

3 impasse de la Mairie - 11380 Labastide-Esparbaïrenque
04 68 26 30 78
E-mail : mairie.labastideesparbaïrenque@wanadoo.fr

> **LACOMBE**

2 rue de la Mairie - 11310 Lacombe
04 68 26 61 69 04 68 26 42 83
E-mail : lacombe.mairie@wanadoo.fr

> **LAPRADE**

2 rue de la Mairie - 11390 Laprade
04 68 26 62 24 04 68 26 62 24
E-mail : mairie.laprade11@wanadoo.fr
Site Internet : www.mairielaprade11.wix.com/11390

> **LASTOURS**

1 route de Fournes - 11600 Lastours
04 68 77 16 76 04 68 77 16 76
E-mail : mairiedelastours@orange.fr

> **LES CAMMAZES**

27 rue de la Fontaine - 81540 Les Cammazes
05 63 74 11 83
E-mail : lescammazes@wanadoo.fr

> **LES ILHES-CABARDÈS**

Place de la Mairie - 11380 Les Ilhes-Cabardès
04 68 77 10 34 04 68 11 10 34
E-mail : commune-de-les-ilhes@orange.fr

> **LES MARTYS**

4 place de la Mairie - 11390 Les Martyrs
04 68 26 56 46 04 68 26 55 93
E-mail : mairie-les-martyrs@wanadoo.fr
Site Internet : www.mairie-les-martyrs.com

> **MAS-CABARDÈS**

3 rue de la Mairie - 11380 Mas-Cabardès
04 68 26 30 24 04 68 26 32 07
E-mail : mairiemascabardès@orange.fr
Site Internet : www.mas-cabardès.wix.com/mas-cabardès

> **MIRAVAL-CABARDÈS**

Place de la Mairie - 11380 Miraval-Cabardès
04 68 26 33 52 04 68 26 31 06
E-mail : miraval.cabardès@wanadoo.fr

> **PRADELLES-CABARDÈS**

9 place de la Tour - 11380 Pradelles-Cabardès
04 68 26 15 48 04 68 26 60 59
E-mail : mairie.pradelles@wanadoo.fr

> **ROQUEFÈRE**

Le Village - 11380 Roquefère
04 68 26 31 24 04 68 26 31 65
E-mail : mairie.roquefere@orange.fr

> **SAINT-DENIS**

9 av. Corp France de la Montagne Noire - 11310 St-Denis
04 68 26 40 64 04 68 26 40 63
E-mail : mairie.stdenis11@wanadoo.fr

> **SAISSAC**

4 place de la Mairie - 11310 Saissac
04 68 24 40 22 04 68 24 41 08
E-mail : commune.saissac@orange.fr
Site Internet : www.saissac.fr

> **SALSIGNÉ**

11 Grand Rue - 11600 Salsigné
04 68 77 14 69 04 68 77 56 45
E-mail : mairiedesalsigne@orange.fr
Site Internet : www.salsigne.fr

> **TRASSANEL**

Le Village - 11160 Trassanel
04 68 26 11 92 04 68 26 11 92
E-mail : mairie.trassanel@wanadoo.fr

> **VILLANIÈRE**

Route de Cuxac-Cabardès - 11600 Villanière
04 68 77 15 65 04 68 26 52 41
E-mail : communedevillaniere@orange.fr
Site Internet : www.communedevillaniere.e-monsite.com

> **VILLARDONNEL**

2 place de la Libération - 11600 Villardonnel
04 68 26 52 41 04 68 26 65 16
E-mail : commune-de-villardonnell@wanadoo.fr
Site Internet : www.mairiedevillardonnell.net

MONTAGNE NOIRE

Les échos de la Communauté de Communes



Contactez les services de la Communauté de Communes de la Montagne Noire :

- **Siège Administratif** — Ouvertures publics :
Route de Mas-Cabardès
11380 Les Ilhes-Cabardès
Tél. : 04 68 11 12 40
Fax : 04 68 11 12 41
E-mail : contact@cdcmontagnenoire.fr
• Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi : 9h00 / 12h00 et 14h00 / 18h00
• Vendredi : 9h / 12h00
- **Antenne Administrative de Cuxac**
Place Antoine Courrière - 11390 CUXAC-CABARDÈS
Tél. : 04 68 24 77 21
- **Antenne Administrative de Saissac**
22 Quartier Saint-Jean - SIVOM du Cabardès - 11310 SAISSAC
Tél. : 09 66 93 64 11
- **Direction Générale des Services : Service Administratif** : 04 68 11 12 40
- **Service ENVIRONNEMENT**
- Collecte des ordures ménagères / SPANC : 04 68 11 60 35
- Déchetterie de Cuxac-Cabardès : Jours et horaires d'ouvertures : Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : 14h00 - 18h00 Samedi 9h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00
- Déchetterie de Saissac : Jours et horaires d'ouvertures : Mardi, Mercredi : 14h00 - 18h00 Samedi : 9h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00
- Déchetterie de Salsigné : 04 68 71 55 21 Jours et horaires d'ouvertures : Mercredi et Samedi : 9h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00
- Service Randonnées : 04 68 72 13 28
- **Service TOURISME**
- Office Intercommunal de Tourisme de la Montagne Noire Site Internet : www.tourisme-montagnenoire.com
• Bureau d'information de Saissac Salle Lagarrigue Place de la Mairie - 11310 SAISSAC Tél. : 04 68 76 64 90 E-mail : saissac@tourisme-montagnenoire.com
• Bureau d'information de Les Cammazes 25 rue de la Fontaine - 81540 LES CAMMAZES Tél. : 05 63 74 17 17 E-mail : les.cammazes@tourisme-montagnenoire.com
• Bureau d'information de Les Ilhes Cabardès Route de Mas-Cabardès - 11380 LES ILHES CABARDÈS Tél. : 04 68 47 38 60 E-mail : les.ilhes@tourisme-montagnenoire.com
- **Service ENFANCE JEUNESSE - CULTURE - SPORTS**
- Écoles / ALAE / Crèches / Centre de loisirs : 04 68 11 12 48
- Crèche intercommunale « Collin Colline » / CUXAC : 04 68 26 36 71
- Crèche intercommunale « Les Petits Montagnards » / SAISSAC : 04 68 76 64 76
- **Service DU RELAIS DES SERVICES PUBLICS RSP** : 04 68 26 33 22
- Opération Habiter Mieux / Autonomie : 04 68 11 60 30
- **Service DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**
- Charte Forestière / Société d'Économie Mixte Bois Énergie : 04 68 11 12 43
- **Service COMMUNICATION**
- Site Internet/Newsletter : 04 68 11 12 45
- **Service PISCINE INTERCOMMUNALE**
3 allée des Platanes - 11390 CUXAC-CABARDÈS
04 68 26 50 90

NOUVEAU SERVICE 4/5

PISCINE INTERCOMMUNALE

ENFANCE/JEUNESSE 6/7

LE POINT SUR LES CRÈCHES

LE BILAN DE L'ACCUEIL DE LOISIRS ALSH

ÉCOLES 8

LES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES TAP

TOURISME 9

OFFICE INTERCOMMUNAL DE TOURISME

SERVICES PUBLICS 10/11

LABEL MAISON DE SERVICES AU PUBLIC HABITER MIEUX

ENVIRONNEMENT 12/13

TRI, RECYCLAGE ET DEVOIR CIVIQUE

DÉV. ÉCONOMIQUE 14/15

ÉCOLOGIE, DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉNERGIE



Montagne Noire, Les échos de la Communauté de Communes est une publication semestrielle éditée par la Communauté de Communes de la Montagne Noire. Adresse : Route du Mas Cabardès - 11380 LES ILHES CABARDÈS / Tél. 04 68 11 12 40 - Fax 04 68 11 12 41 • E-mail : contact@cdcmontagnenoire.fr
Directeur de la Publication : Cyril DELPECH, Président de la Communauté de Communes • Comité de rédaction : Services de la CDC de la Montagne Noire
Iconographies : Archives Communauté de Communes de la Montagne Noire • Photo de couverture : © Communauté de Communes de la Montagne Noire
Photos intérieures : © Communauté de Communes de la Montagne Noire © droidworker, © Shutterstock, © Sergey, © Graphies.thèque, © fotoschab, © Nicolas90d/Fotolia • Conception/Réalisation : STUDIO CARIOCA SUD • Dépôt légal : janvier 2016 • Tirage : 3 500 exemplaires • Impression : Imprimerie De Bourg, une entreprise Imprim'vert, procédé CTP avec des encres à base végétale - Papier Couché Mat 115 g.

L'extension de la CDC de la Montagne Noire fait que nous devons nous rapprocher du citoyen, pour l'informer, c'est dans ce sens que nous avons créé un site internet www.cdcmontagnenoire.fr, ainsi que 3 antennes administratives, Les Ilhes, Cuxac et Saissac. L'année 2015, après une année 2014 de fusion et de transition, a permis de faire avancer plusieurs dossiers de notre projet de territoire.

Dans le cadre de la loi Notre, la rationalisation de l'intercommunalité se poursuit. Le 7 octobre, la CDCI (**Commission Départementale de Coopération Intercommunale**) dont je suis membre titulaire, a été réunie par Mr Le Préfet. Le 1^{er} Schéma proposé entraînera au 1^{er} janvier 2017, un passage de 11 à 8 EPCI dans l'Aude. Les CDC et les communes de Pays de Couiza, Piémont d'Alaric et Hautes-Corbières seraient regroupées dans des collectivités plus grandes. Notre collectivité ne sera pas impactée et fera partie des 8 territoires audois, car notre population est supérieure à 5 000 habitants et qu'elle possède 2 critères d'exemption « toutes les communes sont en zone de montagne » et la « densité de population est faible ». Nous pouvons nous féliciter de cette orientation qui conforte notre territoire et notre politique : **notre entité est reconnue !**

Depuis septembre, **470 élèves** sur 11 écoles et 23 classes ont repris le chemin des classes. L'enfance fait partie de nos priorités, les différentes écoles d'accueil sont structurées en ALAE multi-sites, pour que chaque écolier du territoire reçoive un investissement égal. Pour 2016, un « bon transport » pour chaque classe devrait favoriser cette politique éducative pour nos jeunes en facilitant la participation aux spectacles « Graines de cultures » ou « Contes en Montagne Noire ». Les 2 crèches ont accueilli **120 enfants**, preuve s'il en était besoin de mettre en exergue **la vitalité de notre territoire**. Le centre de loisirs ALSH a connu son succès habituel avec presque **150 jeunes** qui l'ont fréquenté cet été. Il ouvrira pour la 1^{ère} fois une semaine au printemps.

En 2015, les investissements sur la CDC furent peu nombreux, ce fut un choix délibéré car nous savions que l'année serait délicate d'un point de vue budgétaire. 2016, avec d'intéressantes rentrées fiscales permettra de mener à bien plusieurs projets avec une fiscalité stable.

Parmi ces projets, la **Piscine Intercommunale de la Montagne Noire**. Cette structure permet depuis le 1^{er} novembre d'exercer une nouvelle compétence et de proposer un nouveau service à nos habitants et à ceux des territoires voisins. D'importants travaux financés par le Département, au niveau des isolations thermique et phonique, de la structure et du bassin se sont déroulés ces 2 dernières années. Les associations utilisatrices ont aussi contribué financièrement et matériellement aux travaux de peinture. Les vestiaires, sanitaires et ensemble des locaux ont été relookés ! Au final, les chiffres sont très encourageants, nous approcherons les **30 000 entrées annuelles**, les utilisateurs et les agents trouvent un nouveau confort dans ce nouvel espace pédagogique, sportif et de loisirs.

Dans la même démarche, nous avons amélioré et intensifié les partenariats avec le collège Antoine Courrière. J'ai mené personnellement un travail sur la **carte scolaire**, ainsi plusieurs communes seront sectorisées sur le collège du territoire, cela facilitera les démarches des parents et diminuera les temps de trajet de nos collégiens.

Le **Programme Très Haut Débit** qui se terminera en 2020 en partenariat avec le Conseil Départemental, le Syaden, la Région et l'État est en cours. La compétence communautaire a été déléguée au Syaden. Chaque foyer du territoire recevra un débit bien meilleur et les entreprises pourront se développer ou s'implanter.

Au niveau touristique, l'**Office Intercommunal de Tourisme Montagne Noire** a vu le jour au mois de juin. Il permet de fédérer les prestataires de nos communes. Une vraie dynamique est en marche, le site www.tourisme-montagnenoire.com permet d'organiser ses vacances et de découvrir notre montagne. Les bureaux d'information sont en cours d'organisation.

D'un point de vue culturel, une convention d'objectif vient d'être signée avec l'association « L'Eau Vive » pour une durée de 3 ans, elle nous permet d'avoir une visibilité et une stratégie culturelle toujours dans le même but, permettre un **accès à la culture en milieu rural**. Cette association qui depuis plus de 20 ans donne de son énergie sur le territoire a fait ses preuves, c'est un gage de confiance.

Le Relais des Services Publics va devenir la **Maison de Services au Public** en 2016. Un visio guichet a été installé permettant à nos administrés de programmer et de s'assurer plusieurs rendez vous avec les administrations. Vous pourrez aussi être aidé sur votre logement avec le Programme habiter mieux. Un forum pour les plus de 60 ans se déroulera au printemps.

D'un point de vue environnemental, la compétence **SPANC** pour l'assainissement non collectif se poursuit vers l'Est du territoire. Un nouveau mode de tri s'est installé sur 4 communes, c'est une phase de test. Les premiers résultats sont très encourageants. À l'issue de cet essai, le processus pourrait être étendu à d'autres communes.

Pour la **Société d'Économie Mixte Bois Énergie SEMBE**, l'augmentation de Capital a été effectuée, cela permettra de viser de nouveaux marchés dans le domaine des chaufferies bois et d'envisager un développement structurel.

Au niveau de la transition énergétique, au moment où la COP21 propose une limitation du réchauffement climatique à 1,5°C, notre territoire fait figure d'exemple. C'est en effet **un territoire à énergie positive**, car grâce à sa politique sur les énergies renouvelables, il produit beaucoup plus que ce qu'il consomme.

Nous poursuivrons cette démarche mesurée, les futurs projets éoliens seront limités aux zones de crête, notamment sur des extensions de parc existant. Une limitation globale sera proposée dans le cadre du SCOT (schéma de cohérence territoriale). Sur le développement photovoltaïque, les projets sur des friches industrielles seront défendus.



Cyril DELPECH
Président
de la Communauté
de Communes
de la Montagne Noire

L'ensemble de nos services essaye de vous faciliter le quotidien et c'est dans ce projet de territoire que nous croyons. Je tiens à remercier les agents et les élus qui le portent au quotidien et qui croient à notre territoire.

Pendant l'année 2015, les valeurs de la République ont été attaquées. La liberté d'expression était visée, la jeunesse et ses libertés furent fauchées, au total 147 victimes lâchement assassinées, des vies brisées, des corps et des esprits choqués. Nous pouvons parfois être désespérés face à cette barbarie guidée par des esprits étroits, mais notre réponse doit être collective. Nous devons éduquer et encourager nos enfants sur ces valeurs citoyennes d'ouverture, de respect et de laïcité comme ce fut le cas le 9 décembre lors de la journée du même nom.

Que ce changement d'année, partagé en famille, nous ressource et nous apporte le meilleur. Festoyez, échangez, partagez et profitez de la vie. Je vous souhaite une **année 2016**, remplie de **santé**, de **liberté**, de **égalité**, de **fraternité**, de **solidarité** et de **laïcité** !

Que la culture et la solidarité remplissent nos esprits !

APPRENDRE À NAGER, FAIRE DU SPORT, SE DÉTENDRE... LA PISCINE INTERCOMMUNALE

LA PISCINE INTERCOMMUNALE A OUVERT SES PORTES LE 9 NOVEMBRE 2015 ET VOUS ACCUEILLE TOUT AU LONG DE LA SEMAINE POUR UN LARGE PANEL DE COURS SUR PLUSIEURS HORAIRES

POURQUOI LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES A REPRIS LA GESTION DE LA PISCINE ?

Suite à la loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) du 7 août 2015, le Conseil Départemental n'a plus la compétence pour gérer la piscine située à Cuxac-Cabardès, il a été décidé en 2013 qu'il devait céder la gestion de cette structure. Plusieurs solutions ont été envisagées mais après des discussions, des échanges et des négociations, la Communauté de Communes de la Montagne Noire et le Conseil Départemental ont trouvé un accord de cession de l'infrastructure. Un changement des statuts de la Communauté de Communes a été validé par le Conseil Communautaire le 23 juin 2015. Dans sa délibération du Conseil Communautaire du 8 juillet 2015, les élus se prononcent favorables à la convention proposée. Dans le cadre de cet accord, le Conseil Départemental s'était engagé à effectuer des travaux avant la cession au 1^{er} novembre 2015.

UN PUBLIC SCOLAIRE

La Communauté de Communes permet aux 433 enfants scolarisés sur le territoire de bénéficier d'une activité natatoire.

De plus, il était indispensable de continuer ce Service Public, en accord avec les obligations du Savoir-nager à l'école, en direction de 450 enfants scolarisés sur 10 communes limitrophes à la Communauté de Communes Montagne Noire. Ces dernières s'étaient engagées, auprès de la CdC Montagne Noire, pour la pérennité des actions-piscine scolaires. De plus, le Département participera pour 232 élèves de 9 classes, de la sixième à la quatrième, du collège Antoine Courrière.

La Piscine Intercommunale ouvre aussi le bassin à 2 structures du secteur. 16 enfants par séance de la structure multi accueil intercommunale de Cuxac-Cabardès pourront durant 16 séances découvrir le monde aquatique. 2 créneaux par année sont proposés au Foyer de Vie de Cuxac-Cabardès, 16 personnes par séance peuvent ainsi pratiquer l'aquagym et la natation.



UNE PISCINE REMISE À NEUF !

Durant les mois d'août, septembre et octobre 2015 les travaux de rénovation prévus par le Conseil Départemental de l'Aude avant la cession ont débuté.

Le Conseil Départemental de l'Aude a financé l'isolation thermique et phonique de la sous toiture, les travaux d'électricité et la réfection du mur pignon ouest (isolation et peinture). Il a également pris en charge la réparation et l'habillage alu des poutres extérieures. Afin de protéger le bassin, dont la coque a été refaite par les agents en 2014, le CD11 a loué un échafaudage pour accéder aux zones de travaux.

L'ADSC, lors de son AG, a décidé de reverser ses fonds à la Communauté de Communes dans le cadre de la reprise avant sa dissolution. Une partie

de ces fonds a servi à la réfection des vestiaires (matériels, peintures...) et des entreprises qui ont repeint les pignons Est et les autres vestiaires et sanitaires.

L'agent du Conseil Départemental, Roger JEAN, avant de partir à la retraite, a pu construire avec du matériel homologué des maisons pédagogiques adaptées. La Piscine Intercommunale est une des rares de l'Aude à posséder ce matériel pédagogique.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Une particularité : les Maisons Pédagogiques

Inventé et expérimenté en 1982, ce début d'aménagement du milieu avait été construit en tube de PVC.

Aujourd'hui, la CDC a investi dans du matériel de couleur (en aluminium) qui correspond au dynamisme pédagogique que veut se donner notre collectivité.

4 grands objectifs de ces Maisons Pédagogiques :

- la « **main courante** » correspond à la perte des appuis terriens,
- la « **maison des marmottes** » petit bain apporte notamment l'acquisition de l'immersion,
- la nouvelle maison de cette année, soit « **les castors** », permet l'approche des équilibres aquatiques et surtout l'exploration du grand bassin dans les 3 directions,
- la « **maison des poissons** », longue de plus de 4 mètres, répond à l'acquisition des équilibres, ventral et dorsal. Elle amène le début de la sécurité architecturale sans appui.

L'ensemble de ce matériel permet à l'enfant de s'approprier le Milieu avec douceur, enthousiasme et à un niveau de progression qui correspond à son individualité et ses perceptions personnelles. Il assure, dans des temps records, grâce à son autonomie expérimentale et encadrée par les éducatrices en natation, son équilibre psychomoteur aquatique ; il est prouvé que l'Aménagement du Milieu apporte, et plus particulièrement à l'enfant, les réponses attendues dans l'apprentissage du savoir-nager.

BEUCOUP D'ACTIVITÉS QUE VOUS PROPOSE DE LA MONTAGNE NOIRE

DES ACTIVITÉS SPORTIVES ET DE DÉTENTES

En reprenant à temps complets les 2 agents associatifs, une maîtresse nageur diplômée à mi-temps, en employant par mutation un agent technique et en ajoutant quelques heures de nettoyage, la CdC Montagne Noire a pris en régie directe l'ensemble des activités de la natation du Club Omnisports Cuxacois. Elle répond ainsi à tous les usagers et propose des abonnements annuels et trimestriels. Les activités Natation enfant et adulte, Aquagym, Aquadétente et Aquastep, répondent aux besoins : découvrez les activités sur le site www.cdcmontagnenoire.fr

Le Jardin Aquatique

Cette activité concerne les enfants de 2 à 4 ans qui découvrent le milieu aquatique. L'enfant évolue dans l'eau avec son accompagnant (parent, adulte majeur). Pour ce créneau il est nécessaire d'avoir un parent pour un enfant.

Sur une activité de 45 minutes, l'éducatrice laisse du temps libre mais intervient aussi au travers d'ateliers ludiques et pédagogiques.

Les objectifs principaux sont que l'enfant appréhende le milieu grâce à des déplacements à consignes ouvertes (pas d'immersion obligatoire) et perdent ses appuis plantaires.

Pré-apprentissage

Le public visé est l'enfant entre 4 et 6 ans. Ces derniers appréhendent le milieu aquatique.

Pour ce créneau de 45 minutes, des groupes de niveaux sont établis pour un effectif par petit groupe de 5-6 enfants. Les parents interviennent, dans l'eau, environ chaque 3 semaine, dans les groupes ne comportant pas leurs enfants.

Dans ce cours, l'objectif est l'approche de l'immersion à travers le temps et la profondeur.

Apprentissage enfant

Ce créneau, en direction des enfants à partir de 6 ans, comporte plusieurs niveaux. Pour cette activité, qui dure 1 heure, l'éducatrice prend en charge un groupe de 14 enfants maximum.

Les objectifs varient en fonction du niveau. Pour le niveau 1, il s'agit d'un travail de flottaison ventral, dorsal et début de travail sur la respiration. Le niveau 2 prévoit une flottaison dorsale ainsi qu'une synchronisation de la brasse. Quand au niveau 3, l'objectif est la synchronisation du dos et le travail du crawl.

Perfectionnement enfant

Cette activité touche un public enfant de 8-9 ans à environ 13 ans. Ce créneau, d'1 heure, peut accep-

ter un maximum de 20 enfants. L'éducatrice permet la découverte de différentes activités aquatiques.

Les objectifs principaux sont le travail des différentes nages sur longues distances, et les séances d'apprentissages en water-polo, natation synchronisée, nage avec palmes et initiation au sauvetage.

Aquadétente

Ce créneau, pour les adultes, dure 1 heure. Il comprend de l'apprentissage adulte, les « petits » nageurs qui doivent prendre confiance en eux et les nageurs qui recherchent juste un moment de détente.

Pour ce cours, le travail de flottaison, l'apprentissage des 4 nages, la prise de confiance en soi et se détendre au travers de nages souples sont mis en avant.

Perfectionnement adulte

Cette activité accueille les adultes mais aussi les adolescents (à partir de 14 ans), elle dure 1 heure. L'éducatrice travaille sur les différentes techniques de nages, avec des fréquences plus ou moins rapide. Les objectifs visent à approfondir les techniques des différentes nages, le travail d'endurance et de rapidité.

Aquagym

Ce cours d'1 heure accueille les jeunes, dès 14 ans, jusqu'au sénior. Ce créneau comprend jusqu'à 24 personnes dans l'eau. Les abonnés travaillent sur l'intégralité de leur corps.

L'objectif est le renforcement musculaire de tout le corps.

Aquastep (nouveau créneau)

Ce créneau s'étend sur 1 heure et accepte jusqu'à 12 personnes à partir de 14 ans. Cette activité, très dynamique, travaille beaucoup sur le cardiaque. Elle allie renforcement musculaire et coordination, mais aussi d'évacuer le stress et faire travailler les abdominaux.

Le renforcement musculaire du bas du corps, le travail de coordination et le travail du rythme cardiaque sont les principaux objectifs.

La Piscine Intercommunale de la Montagne Noire tend à se développer vers de nouvelles activités telles que l'Aquabike et le trampoline. Des soirées à thèmes comme water polo, hockey subaquatique, halloween, aquadance, jeux parents/enfants, soirée relaxante et soirée sauvetage pourront peut-être voir le jour, à une fréquence d'une fois par trimestre.

La CdC proposera une enquête durant l'année 2016 auprès des usagers afin d'essayer de répondre à leurs attentes.



La PISCINE INTERCOMMUNALE c'est environ **30 000 entrées annuelles**, réparties sur :

- **433 élèves** des 11 écoles de la CDC,
- **450 élèves** des écoles limitrophes de la CDC,
- **232 élèves** du Collège Antoine Courrière,
- **16 enfants** de la Crèche Intercommunale,
- des **partenaires institutionnels** comme Le foyer de Vie ou la Maison d'enfants de Cabrespine,
- **250 abonnés** individuels sur les activités proposées.

ENFANCE ET JEUNESSE

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA MONTAGNE NOIRE DÉDIE UNE GRANDE PARTIE PAR LE DÉVELOPPEMENT DE SERVICES, CRÈCHES, ÉCOLES, TEMPS D'ACTIVITÉ PÉRISCOLAIRE, ET À LA CULTURE. AINSI AU BP 2015, 39 % DES DÉPENSES DE

PETITE ENFANCE

Compétente en matière de petite enfance, la Communauté de Communes gère deux structures multi-accueil intercommunales d'une capacité totale de 35 places pour couvrir les besoins des familles de l'ensemble du territoire.



D'une capacité d'accueil de 20 places, la **Structure multi-accueil Collin Colline**, localisée à Cuxac-Cabardès, a accueilli sur l'année 2015, 73 enfants de 10 semaines à 6 ans sur des accueils occasionnels ou réguliers. Concernant les activités des enfants pour l'année 2015, elles ont été diverses et variées, l'hiver a été chargé de peintures, dessins, gommettes en tout genre. Un groupe de plus « grands » a pu se rendre à l'atelier de poterie de l'artiste du village afin de découvrir

les bienfaits du malaxage de différentes terres. Les enfants ont également participé à des ateliers musique et chants à différents moments de l'année avec des intermittents du spectacle venus leur faire découvrir instruments et pratiques musicales.

La Structure a subi des travaux de peinture et de rénovation pendant l'été. De jolis couleurs pastels ont été appliquées sur les murs intérieurs afin d'apaiser et de rendre lumineuse la jolie pièce de vie qui accueille chaque jour les enfants dans leurs activités. A l'extérieur, des changements ont aussi eu lieu : les poutres en bois entourent maintenant la porte d'entrée dans les trois tons des couleurs primaires.



D'une capacité d'accueil de 15 places, la **Structure multi-accueil Les Petits Montagnards**, localisée à Saissac, a accueilli sur l'année 2015, 49 enfants de 10 semaines à 6 ans sur des accueils occasionnels ou réguliers. Concernant les activités des enfants pour l'année 2015, l'équipe nouvellement recrutée avec une direction mutualisée, a pu proposer de nombreuses choses : l'accent a

été principalement mis sur les rencontres et partenariats au sein même de la commune ayant vu cette crèche grandissante : les enfants se rendent une fois tous les quinze jours à l'EPHAD afin de permettre des rencontres intergénérationnelles : les personnes âgées apprécient de pouvoir peindre et lire des histoires avec les petits enfants.

La bibliothèque du village a également ouvert ses portes à ses lecteurs en herbe. Les agriculteurs, éleveurs ont laissé leurs terrains et ferme à la découverte des petits : pique-nique, promenades et visite des animaux ont été au rendez-vous.

Chaque mois, un café-parents est organisé : durant une matinée, la structure accueille les enfants et leurs parents sur un thème précis (couleurs, chants, bulles...) et prennent le temps de parler sur des sujets liés à la parentalité autour d'un café ou d'un thé.



La fête de fin d'année scolaire mutualisée entre les deux crèches a permis de multiples rencontres, notamment avec les animaux de la mini ferme venue spécialement pour les enfants. Les poules, chiens, oies, chèvre naines, ainsi que l'âne ont réjoui petits et grands toute la journée de ce mois de juin un peu couvert.

La fermeture estivale distincte sur l'une et l'autre des crèches a permis de couvrir l'ensemble des besoins des familles. Les enfants gardés habituellement sur une crèche ont pu être accueillis sur la seconde afin de permettre aux parents d'avoir des facilités de garde durant la période d'été.

PERSPECTIVES

Une enquête auprès des familles et assistantes maternelles du territoire sera faite début 2016 afin d'évaluer la satisfaction des familles du territoire en matière de modes d'accueil de la petite enfance.



DE SON PROJET DE TERRITOIRE À L'ENFANCE JEUNESSE. CETTE VOLONTÉ SE TRADUIT ALAE, CENTRE DE LOISIRS ET UNE ATTENTION PARTICULIÈRE POUR L'ACCÈS AU SPORT FONCTIONNEMENT DES SERVICES SONT CONSACRÉS À L'ENFANCE JEUNESSE

DU NOUVEAU POUR LES TAP

Dès la rentrée 2015, la Communauté de Communes a voulu étoffer sa palette d'activité au niveau des TAP (**Temps d'Activité Périscolaire**). Cette année encore, les enfants qui fréquentent les TAP bénéficieront de l'expérience d'intervenants extérieurs dans divers domaines comme les arts plastiques, la musique, les activités corporelles et sportives auxquelles viendront s'ajouter deux nouvelles activités : le théâtre et la magie. Mais la grande nouveauté vient de la mise en place des malles pédagogiques. Ainsi neuf malles pédagogiques avec pour thème : photo/vidéo, cirque, jeux de société, environnement/développement durable, sports collectifs, cuisine, santé/alimentation, sécurité et audio circuleront d'ALAE en ALAE afin de proposer de nouvelles activités à vos enfants.



INFO SERVICE

Vous pouvez désormais voir les **menus des cantines des écoles primaires** du territoire dans l'espace « téléchargement » de l'onglet « Enfance Jeunesse » sur le site de la Communauté de Communes www.cdcmontagnenoire.fr

COMMENT S'INSCRIRE AU TAP / ALAE ?

Les dossiers d'inscription ALAE/TAP (Accueil de Loisirs Associé à l'École/Temps d'Activité Périscolaire) seront disponibles en téléchargement sur le site de la Communauté de Communes avant la fin de l'année scolaire 2015/2016.

À VENIR

La Communauté de Communes travaille actuellement sur un outil qui facilitera les transactions pour le paiement des factures ALAE et cantines scolaires. La CDC étudie plusieurs solutions de paiement qui permettraient de régler les factures soit en ligne, soit par prélèvement automatique, soit en paiement direct au Trésor Public. Vous serez informés des évolutions en début d'année 2016.

INFO PRATIQUE

En cas de conditions météorologiques défavorables restez informés en temps réel sur d'éventuelles suppressions de transports scolaires avec www.inforoute11.fr

N°Vert : **0 800 16 16 08** (appel non sur-taxé)



ENFANCE ET JEUNESSE

UN ÉTÉ 2015 RÉUSSI POUR L'ACCUEIL DE LOISIRS INTERCOMMUNAL DE LA MONTAGNE NOIRE



Les élus en visite sur l'ALSH

Cette année encore, l'accueil de loisirs intercommunal, mis en place par la Communauté de Communes, a accueilli les enfants de 3 à 17 ans du 6 juillet au 7 août du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 dans les locaux de l'école mis à disposition par la commune de Cuxac-Cabardès. Ce sont 141 enfants et adolescents des 24 communes de notre CDC qui ont été accueillis soit un effectif stable par rapport à l'année dernière. Les enfants ont pu profiter d'activités selon leur âge telles que des jeux, du sport, des sorties : kayak, vélo-nature, parcs de loisirs, des activités artistiques ainsi qu'un raid en partenariat avec le service des Sports, Jeunesse et Plein

Air du Département de l'Aude. 11 adolescents de 12-17 ans ont pu bénéficier d'activités « Pleine Nature », escalade, kayak (canyon), voile, découverte de la plongée subaquatique. A travers l'ALSH de la Montagne Noire, la CdC propose un accueil de proximité et de qualité pour les familles et enfants du territoire.

Les participations de la Caisse d'Allocations Familiales, la Mutualité Sociale Agricole, le Département de l'Aude et la Communauté de Communes permettent de proposer un large choix d'activités et de rendre accessible ce service à l'ensemble des familles.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Enfance Jeunesse de la CDC au **04 68 11 12 48** ou consulter le site Internet, rubrique Enfance Jeunesse à l'adresse www.cdcmontagnenoire.fr.



Avec le succès rencontré, et afin d'évaluer les besoins des familles en matière d'accueil de loisirs sur les vacances scolaires et mercredis après-midi, un questionnaire a été diffusé via les 11 écoles et les 470 élèves de notre collectivité. Suite à vos retours nombreux, la CdC étudie l'opportunité d'un développement de ce service. Nous vous remercions de votre collaboration.

MISSION LOCALE D'INSERTION (MLI)

Vous avez entre 16 et 25 ans ? Besoin d'informations ? De conseils ?

Dans les domaines de la santé, du logement, de la formation et de l'emploi... Un conseiller de la MLI sera à l'écoute des jeunes de 16 à 25 ans du territoire une fois par mois en alternance sur les communes de Cuxac-cabardès et Saissac. Il n'est pas nécessaire de prendre rendez-vous. Informations sur les métiers, les formations, les contrats et les entreprises. Accompagnement tout au long de leur parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Ce service de proximité vous est proposé dans le cadre du partenariat entre la Communauté de Communes de la Montagne Noire et la Mission Locale d'Insertion (MLI) du Bassin Carcassonnais en collaboration avec les communes de Cuxac-Cabardès et Saissac où ont lieu les permanences un mercredi par mois.

PERMANENCES À CUXAC-CABARDÈS

Les mercredi 27 janvier de 9h à 12h, mercredi 30 mars de 9h à 12h, mercredi 25 mai de 9h à 12h, mercredi 28 septembre de 9h à 12h

PERMANENCES À SAISSAC

Les mercredi 29 avril de 9h à 12h, mercredi 29 juin de 9h à 12h, mercredi 30 novembre de 9h à 12h

RENSEIGNEMENTS

MLI du Bassin Carcassonnais
2 square Gambetta - 11000 CARCASSONNE
Tél. : 04 68 10 22 90 - www.mli-bc.fr



PROJET ALLEZ LES FILLES

La CdC est partenaire d'une action menée par le CODES (Comité Départemental d'Education pour la Santé) en collaboration avec l'UFOLEP et le service des Sports, Jeunesse et Plein Air du Département de l'Aude à destination des jeunes filles de 16 à 25 ans du territoire.

Des activités sportives seront proposées gratuitement à raison d'une séance hebdomadaire dans un lieu encore à définir sur une commune du territoire. Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur le site Internet de la CdC à partir de janvier ou pour tout renseignement vous pouvez contacter le service Enfance Jeunesse au 04 68 11 12 48 ou le CODES au 04 68 71 32 65.



OFFICE INTERCOMMUNAL DE TOURISME DE LA MONTAGNE NOIRE

Depuis sa création, le 2 juin 2015, le Conseil d'Administration de l'Office Intercommunal de Tourisme de la Montagne Noire a pu mettre en place un certain nombre d'actions. Il a voté la création d'un guide touristique et pratique de la Montagne Noire. Il valorisera les sites touristiques, le patrimoine bâti, les sites naturels incontournables. La partie pratique mettra en évidence les hébergements touristiques, les restaurants, les artisans d'Art, les producteurs.

La réalisation de ce document est en cours et paraîtra mi-mars 2016.

D'autres actions sont en cours d'élaboration :

- le développement de notre site Internet www.tourisme-montagnenoire.com,
- la mise en place d'un circuit moto de route,
- l'harmonisation de l'offre randonnée pédestre, avec une sélection des plus beaux chemins de notre Territoire avec un support fiche plus lisible,
- la reconduction du Festirando pour le week-end de Pentecôte 2016.

Quelques concrétisations à notre actif :

- la diffusion d'une Newsletter informant des manifestations en Montagne Noire,
- l'ouverture d'un bureau d'information Touristique à Saissac le 15 septembre 2015.

L'équipe de l'Office Intercommunal de Tourisme se tient à votre disposition pour vous donner une information touristique, pour diffuser vos manifestations et vous apporter un soutien pour toute démarche administrative touristique.



Office Intercommunal de Tourisme de la Montagne Noire
Route du Mas
11380 LES ILHES-CABARDES
E-mail : contact@tourisme-montagnenoire.com
www.tourisme-montagnenoire.com

Jours et horaires d'ouvertures pour la basse saison, d'octobre 2015 à mars 2016

BIT LES ILHES-CABARDÈS

Route du Mas - 11380 LES ILHES-CABARDES

☎ 04 68 47 38 60

Ouvert Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi

9h-12h30 / 13h45-17h30



BIT LES CAMMAZES

25, rue de la Fontaine - 81540 LES CAMMAZES

☎ 05 63 74 17 17

Ouvert Mardi - Jeudi - Vendredi - Samedi

10h-12h / 14h-17h



BIT SAISSAC

Salle Lagarrigue

Place de la Mairie - 11310 SAISSAC

☎ 04 68 76 64 90

Ouvert Mercredi - Jeudi - Vendredi - Samedi

10h-13h / 13h30-17h30



LE RELAIS SERVICES PUBLICS DE LA MONTAGNE NOIRE DEVIENT MAISON DE SERVICES AU PUBLIC (MSAP)



Au 1^{er} janvier 2016, le Relais Services Publics de la Montagne Noire sera labellisé par l'ETAT, en Maison de Services au Public de la Montagne Noire.

La Maison de Services au public, c'est la possibilité, en un même lieu, d'être accueilli par un agent, d'obtenir des informations et d'effectuer des démarches administratives relevant de plusieurs administrations ou organismes publics tels que la CAF, la CPAM, Pole Emploi, la CARSAT, la MSA, les Services Fiscaux...

Grâce à la Maison de Services Publics de la Montagne Noire, vous pouvez :

- obtenir des renseignements administratifs de tout ordre,
- obtenir des explications sur le langage administratif et les courriers,
- aider au montage de vos dossiers administratifs,
- être accompagné dans vos démarches :
 - pour effectuer vos démarches en ligne,
 - pour obtenir un formulaire et sa notice,
- suivre votre dossier personnel, pour les administrations qui ont ouvert le suivi de dossier sur Internet,
- obtenir un rendez-vous avec un agent d'une administration par le dispositif **Visiupart**.

La Maison de Services au Public, c'est un service plus proche de vous : un accompagnement personnalisé, des démarches administratives facilitées, une qualité de service garantie.

LES PARTENAIRES DE VOTRE MAISON DE SERVICES AU PUBLICS DE LA MONTAGNE NOIRE SONT :

Département de l'Aude, CLIC du Carcassonnais, CAF de l'Aude, CPAM de l'Aude, MSA de l'Aude, CARSAT LR, les Services Fiscaux, Pole Emploi, Présence Verte, Cci, Chambre de Métiers.

Et prochainement : CICAS, RSI.

En plus des Ilhes-Cabardès, et afin que ce service soit au plus proche des habitants, la Maison de Services au Publics tient des permanences sur deux communes :

- lundi de 9h00 à 12h00 à la Mairie de Cuxac-Cabardès,
- lundi de 14h00 à 17h00 au Sivom du Cabardès.

CONTACT

Maison de Services au Public de la Montagne Noire
04 68 26 33 22



HABITER MIEUX DANS LA MONTAGNE NOIRE

CE PROGRAMME A ÉTÉ MIS EN PLACE PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EN DÉCEMBRE 2013 ET DE NOMBREUSES FAMILLES ONT DÉJÀ PU BÉNÉFICIER DE SUBVENTIONS DE L'ANAH, DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL ET DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA MONTAGNE NOIRE.

LE PROGRAMME EST RECONDUIT EN 2016 !

Deux catégories de travaux sont concernées par le programme :

Travaux de rénovation thermique

Votre résidence principale est située sur l'une des communes de la CDC de la Montagne Noire, elle n'est pas ou peu isolée ; vous souhaitez changer de système de chauffage ou isoler vos combles...

En fonction de la nature de vos travaux et de vos ressources, vous pourriez bénéficier de subventions pour effectuer vos travaux d'isolation.

Travaux d'autonomie

Vous êtes en perte d'autonomie et vous souhaitez installer du matériel qui vous permettra de rester à domicile le plus longtemps possible et ce dans les meilleures conditions ; en fonction de vos ressources et de la nature de vos travaux, vous pouvez peut-être bénéficier de subventions.

Exemples de travaux : installation d'un monte-escalier, d'une rampe de maintien ou remplacement de la baignoire par un bac de douche...

En 2015, ce sont près de 70 % des dossiers qui ont été subventionnés pour les travaux d'isolation ou d'aménagement « perte d'autonomie ». Des dossiers sont en cours de traitement et pourront peut-être être financés en 2016.



POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, CONTACT :
Communauté de Communes de la Montagne Noire
04 68 11 60 30



SERVICE ENVIRONNEMENT

HARMONISATION DE LA COLLECTE

SUITE À LA CRÉATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA MONTAGNE NOIRE AU 1^{ER} JANVIER 2014, ET APRÈS UNE PREMIÈRE ANNÉE D'OBSERVATION, IL A ÉTÉ REMARQUÉ QUE LE SYSTÈME DE COLLECTE DU TRI SÉLECTIF CÔTÉ EX HAUT-CABARDÈS OBTIENT DE MEILLEURS RÉSULTATS QUE CELUI PRATIQUÉ CÔTÉ EX CABARDÈS MONTAGNE NOIRE.

Les 2 pratiques en place à l'heure actuelle vous ont été expliquées dans un flyer joint au dernier bulletin des échos de la Communauté de Communes et téléchargeable sur le site de la Communauté de Communes, onglet « Environnement » à l'adresse www.cdcmontagnenoire.fr.

Suite à ces observations, et dans le but de faire baisser toujours plus le tonnage des ordures ménagères, un agent de la Communauté va sur le terrain depuis la mi-septembre à la rencontre des habitants de 4 communes de l'ouest du territoire (CAUDEBRONDE, FRAISSE-CABARDES, LACOMBE et LAPRADE) pour leur expliquer les changements à adopter dans leur façon de trier.

Au cours du premier trimestre 2016, ce même agent ira sensibiliser les administrés à ces nouvelles consignes sur les communes de SAINT DENIS, CUXAC-CABARDES et SAISSAC.

Merci de lui réserver le meilleur des accueils et de l'écouter avec attention.

Consignes de tri de Noël

Pensez à déposer les gros cartons et les sapins en déchetteries. Les sapins que vous déposerez en déchetterie permettront de produire du compost qui est à votre disposition !

Les boîtes de chocolats, de bonbons, les petits emballages en carton, les papiers cadeaux se mettent dans le sac jaune pour ceux qui en sont déjà équipés ou dans les colonnes à emballages et les bacs à papiers pour les autres.

Les plastiques moulés de présentation des bonbons, les blocs de polystyrène, les films plastiques, les coquillages et les verres cassés dans le bac à ordures ménagères.

NOTA BENE

Réduire les déchets ultimes et améliorer le tri, c'est contribuer à stabiliser la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères).

QUE PEUT-ON COMPOSTER ?

- **Les déchets de cuisine :**
 - épluchures, feuilles de salade, marc de café, filtres en papier, pain, fruits et légumes, croûtes de fromage...
- **Les déchets de jardin :**
 - tontes de gazon, fleurs fanées, feuilles, taille de haies broyée...
- **Les déchets de maison :**
 - essuie-tout, mouchoir en papier, cendres froides de bois, copeaux, un peu de carton, papier journal...

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MET À DISPOSITION DES PARTICULIERS, GRATUITEMENT, DU BROyat DE DÉCHETS VERTS ET DU COMPOST SUR LES DÉCHETTERIES DE CUXAC-CABARDES ET DE SAISSAC

Composteurs

En 2015, ce sont près de 90 composteurs qui ont été distribués !

Des composteurs individuels sont disponibles à la Communauté de Communes pour 15 € seulement. Il s'agit d'un modèle en bois en version 400 litres. Ces composteurs vous sont fournis par le COVALDEM11 (COLlecte et VALorisation des DÉchets Ménagers de l'Aude) en partenariat avec la Communauté de Communes de la Montagne Noire. Une convention devra être signée entre les trois parties (particulier, communauté et covaldem11) pour le paiement des composteurs et pour leur remplacement quand celui-ci deviendra nécessaire.

DU TRI SELECTIF

Le compostage permet de réduire le volume de votre poubelle et de fabriquer un engrais naturel pour votre jardin à moindre coût.

RENSEIGNEMENTS LE LUNDI, LE MERCREDI ET LE VENDREDI MATIN AU 04 68 11 60 35.

Propreté sur les points de collecte des déchets



La Communauté de Communes de la Montagne Noire assure quotidiennement la collecte de vos déchets excepté pour les communes de Brousses et Villaret et Fontiers-Cabardès où la collecte est assurée par le COVALDEM11 et la commune de Les Cammazes (81) dont la collecte est assurée par le SIPOM de Revel. Nous avons mis à proximité directe de votre maison l'ensemble des containers nécessaires à leur collecte ainsi que des points de tri sur une partie du territoire.

En cette fin d'année 2015, nous avons le regret de constater que les abords ou les intérieurs de ces lieux de collecte sont transformés en véritables dépotoirs : bouteilles de verre à même le sol, des tas d'encombrants qui devraient aller en déchetterie, etc. Le manque de civisme en est souvent la première cause. Rien ne doit être déposé par terre et tout ce qui ne va pas dans les colonnes et autres bacs doit être amené dans les déchetteries. Sachez toutefois que nous entretenons ces sites au minimum une fois par semaine.

Pour vous aider au geste du tri ou pour toute autre information, nous nous tenons à votre disposition au **04 68 11 60 35**.

LE SAVIEZ-VOUS ?

8 boîtes de conserve triées et recyclées se transforment en 1 casserole.

5 canettes en aluminium triées et recyclées se transforment en 1 aérosol.



QUE DEVIENNENT NOS DÉCHETS ?

Zoom sur les métaux

La valorisation des métaux passe par un retour vers les fonderies qui les réutilisent pour refaire de l'acier. De cette manière, ils redeviennent des matières premières pour l'industrie.



DÉCHETTERIES CHANGEMENT D'HORAIRE

Depuis le lundi 26 octobre 2015 (lundi suivant le week-end du changement d'heure), les déchetteries intercommunales de Cuxac-Cabardès, Saissac et Salsigne ont vu leurs horaires d'ouverture changer.

Le passage aux horaires d'hiver est entré en vigueur depuis ce jour-là afin d'optimiser le rendement des déchetteries.

Les déchetteries repasseront aux horaires d'été lors du prochain changement d'heure (fin mars 2016).

Retrouvez toutes ces informations sur www.cdcmontagnenoire.fr, rubrique « Environnement ».

CUXAC-CABARDÈS - 04 68 11 60 35

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
HORAIRES D'ÉTÉ						
					9h-12h	
14h-18h		14h-18h	14h-18h	14h-18h	14h-18h	
HORAIRES D'HIVER						
13h30-17h		13h30-17h	14h-17h	14h-17h	13h30-17h	

SAISSAC - 04 68 11 60 35

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
HORAIRES D'ÉTÉ						
					9h-12h	
	14h-18h	14h-18h			14h-18h	
HORAIRES D'HIVER						
					9h-12h	
	14h-17h	13h30-17h			13h30-17h	

SALSIGNE - 04 68 71 55 21

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
HORAIRES D'ÉTÉ						
		9h-12h			9h-12h	
		14h-18h			14h-18h	
HORAIRES D'HIVER						
		9h-12h			9h-12h	
		13h-17h			13h-17h	

ZOOM SUR ACTION DE LA CHARTRE FORESTIÈRE



© Wikipedia

La nouvelle charte forestière de la Montagne Noire au périmètre étendu à 32 communes va réaliser en 2016 avec le concours de l'Office National des Forêts une action de démonstration d'utilisation du câble-mât pour le débardage des bois en zone de forte pente. Le chantier se situera sur la commune de Castans et permettra d'étudier les conditions techniques et économiques de ce type de débardage pour voir si cet outil est utilisable ailleurs en Montagne Noire et s'il peut aider à mieux mobiliser la ressource locale.

Pour participer à la visite renseignez-vous sur le site Internet de la Communauté de communes, sur la page « Charte Forestière » de l'onglet « Économie » à l'adresse www.cdcmontagnenoire.fr, dès que l'invitation sera parue.



Lors de l'appel à projet national « Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte » (TEPCV) lancé par le gouvernement, la Communauté de communes de la Montagne Noire a été sélectionnée dans la catégorie : « **TEPCV en devenir** ». Cette labellisation consacre les efforts de la Communauté de communes en faveur de la transition énergétique avec notamment le développement des énergies renouvelables (vent, soleil, bois), la réduction des déchets à la source et les économies d'énergie (rénovation du bâti, défi « familles à énergie positive »).

Le territoire doit maintenant finaliser son programme d'actions pour rejoindre les « TEPCV » et pour concrétiser certaines actions sur le territoire.



UN TERRITOIRE À ÉNERGIES POSITIVES : POINT SUR LES PROJETS ENR EN COURS

La Communauté de communes soutien les projets de développement d'énergie renouvelables bien intégrés sur son territoire. Voici les dernières nouvelles des projets en cours d'installation :

- **parc éolien du Bois de la Serre** : les 11 éoliennes sont montées et couplées au réseau. Ces machines sont d'une puissance unitaire de 2 MW et le parc va donc ajouter un total de 22 MW de puissance sur le territoire. Les tests techniques vont ensuite se dérouler jusqu'à la fin du mois de décembre pour une mise en service officielle finale en janvier 2016 ;
- **parc du Sambrès** : 26 éoliennes de 2 MW, les 5 premières éoliennes sur la commune de Labastide Esparracq sont montées et couplées au réseau. S'en suivra là aussi une phase de test et une mise en exploitation définitive en janvier 2016. Pour les autres tranches, les travaux redémarreront à la fin de l'hiver, dès que les conditions climatiques le permettent, l'ensemble du Parc sera fini en 2016 ;
- **projet photovoltaïque du Cammazou à Villanière (projet d'initiative privé/sans retombées fiscales pour la CDC)** : les panneaux sont en cours d'installation, ERDF raccorde l'installation avec un raccordement et une mise en service finale en janvier 2016.



Parc du Sambrès

TERRITOIRE LEADER

La Communauté de communes de la Montagne Noire a aussi vu sa candidature conjointe à Carcassonne Agglo récompensée par la labellisation Groupe d'Action Local (GAL) suite à une sélection régionale des territoires européens LEADER.

Ce dispositif permettra d'obtenir le soutien d'environ 2,5 millions d'euros d'investissement pour le développement économique rural et de soutenir des projets en Montagne Noire portant sur le tourisme, les produits locaux, le développement de liens entre acteurs. Les conditions seront précisées et communiquées ultérieurement sous la forme d'un manuel à destination des porteurs de projets. Pour l'heure, c'est encore le temps du conventionnement et de la rédaction des documents opérationnels. Notons toutefois que la candidature a reçu une excellente note pour sa pertinence et son niveau de préparation avec un « A » à mettre au crédit du Pays Carcassonnais qui a dirigé les travaux aux côtés des bureaux d'étude, des élus et techniciens de Carcassonne Agglo et de la Communauté de la Montagne Noire.

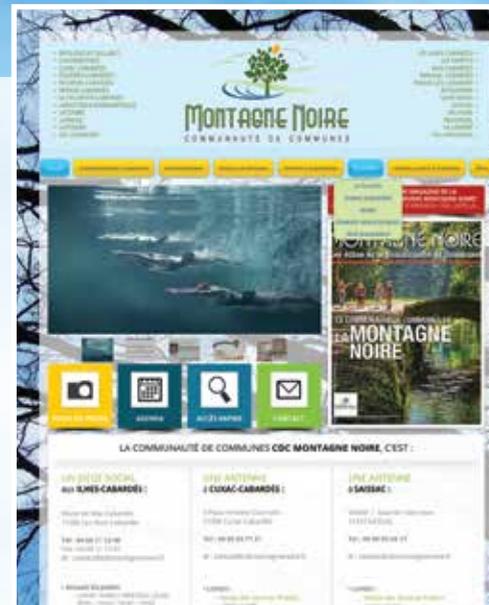
CONTACT :
Service Développement et Aménagement de l'Espace
 04 68 11 12 43



COMMUNICATION

Le site Internet, un outil de communication pour faciliter votre quotidien
www.cdcmontagnenoire.fr

Après une année de fonctionnement, le site Internet de la CDC se présente comme un lien important entre la collectivité et les habitants du territoire. Cet outil d'information et de communication va continuer à s'enrichir et à proposer de nouvelles fonctionnalités en 2016. Se connecter régulièrement, c'est se tenir informé.



Le SITE de la CDC Montagne Noire :
+ de 5 000 visites depuis 1 an !

QUELS OBJECTIFS ?

Ce site doit permettre à chacun d'accéder en quelques clics aux informations de la communauté de communes : les **infos pratiques**, **l'environnement**, **l'enfance jeunesse**, les **services à la personne**, la **vie économique**, le **tourisme**, la **culture** et les **loisirs**. Des actualités sont constamment mises en ligne.

TÉLÉCHARGEMENTS PRATIQUES ET ARTICLE DE PRESSE

Pour faciliter vos démarches un espace de téléchargement est disponible pour les services « **Environnement** », « **Enfance et Jeunesse** », « **Service à la personne** » et « **Economie** ».

Vous y trouverez des formulaires, des informations et documents à télécharger tels que les horaires des déchetteries, les dossiers d'inscription TAP/ALAE, les menus des cantines, la charte forestière, les contacts de la maison de services au public et du programme habiter mieux.

Les articles de presse concernant les activités des différents services de la Communauté de Communes sont également consultables dans l'onglet « **Revue de presse** » qui est en page d'accueil.

UN SITE QUI S'ADAPTE À L'ACTUALITÉ

Depuis peu, deux nouvelles pages sont disponibles :

- la « **Piscine** » est la page où vous aurez accès aux informations et documents relatifs à la Piscine Intercommunale repris par la Communauté de Communes depuis le 1^{er} novembre 2015. Règlement Intérieur, horaires et tarifs sont accessibles sur cette page,
- ensuite dans l'onglet « Culture, Loisirs et Tourisme », vous pouvez accéder à l' « **Agenda** » qui vous permet de connaître les différentes manifestations et événements culturels dont nous sommes partenaires et ayant un intérêt communautaire.

De plus, des liens sont à votre disposition pour visiter le site de l'Office Intercommunal de Tourisme et celui du Collège Antoine Courrière.

NOUVEAUTÉ 2016

LA NEWSLETTER DE LA CDC

Durant l'année 2016, nous souhaiterions vous proposer une newsletter. Gratuite, elle vous informera des actualités de la Communauté de Communes de la Montagne Noire. Elle sera transmise uniquement par messagerie électronique.

Si vous êtes intéressés, communiquez nous votre adresse mail en précisant dans l'objet de votre envoi le mot « newsletter » à communication@cdcmontagnenoire.fr ou par inscription directement sur le site Internet.

Informations Mairies

RECENSEMENT

Le recensement de la population se déroulera du 21 janvier au 20 février 2016 pour 6 communes de la CDC : Cuxac-Cabardès, Fraïssé-Cabardès, Les Cammazes, Pradelles-Cabardès, Roquefère et Villanière. Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet les documents et convient d'un rendez-vous pour récupérer votre réponse. Nous espérons que vous leur réserverez le meilleur accueil. Ensuite ? C'est l'Insee qui travaille pour analyser toutes les données !

A quoi ça sert ?

A connaître la population française, à définir les moyens de fonctionnement des communes, à prendre des décisions adaptées pour la collectivité. C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et les grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.